



FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE
éducation recherche culture insertion formation
3 rue Gambetta 57000 METZ
tel 03 87 55 15 40 fsu57@fsu.fr

Déclaration FSU MOSELLE **CTPD du 4 juillet 2011.**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
le CTPD d'aujourd'hui a pour objet d'annoncer les évolutions de dotation des collèges en fonction des variations des effectifs. Pour préparer la rentrée 2011 du retrait de 60 ETP, vous avez décidé d'opter pour un nouveau critère de répartition des moyens : le nombre de divisions au lieu du «traditionnel» H/E. Toute hausse du nombre d'élèves par division dans un collège devrait donc entraîner la création d'une division supplémentaire. Vous aviez d'ailleurs souligné la difficulté de l'exercice dès le printemps. Comment finalement les ajustements ont-ils été effectués ?

Le dispositif ECLAIR se met en place en Moselle avec son «lot de surprises». Ainsi, dans un de ces collèges, les collègues ont appris presque par hasard que cela signifiait pour eux qu'au nom de l'amélioration de la liaison CM2 – 6^{ème}, certains d'entre eux assureraient des heures en école tandis que des professeurs des écoles enseigneraient en 6^{ème} et en 5^{ème}. Absence de concertation et de projets, non respect des décrets statutaires : tout cela confirme et valide notre opposition à ces «innovations», qui ont comme objet principal la destruction de l'Education prioritaire. Quelles sont concrètement vos orientations concernant ces CLAIR ?

Le déroulement des conseils de classe de fin de 3^{ème} dans certains collèges a scandalisé nos collègues. Ainsi, des principaux ou des principaux adjoints pour respecter des critères de passage 3^{ème} – seconde générale, que vous leur auriez imposés, ont décidé, au mépris du projet de l'élève, de l'orienter en seconde générale. Confirmez-vous avoir donné cette instruction ?

Nous avons appris que le Rectorat de Nancy-Metz entend supprimer l'équivalent de 160 emplois d'AED. Quasiment tous les établissements (collèges, lycées, lycées professionnels) de notre académie sont touchés. Pour ce qui concerne les collèges de la Moselle, ce sont 36 emplois (équivalents temps plein) qui sont menacés. Les retraits concernent 44 des 91 collèges du département, chaque collège perdant de ½ à 1 poste. Tous les lycées de Moselle sont touchés par la baisse du nombre de personnels AED et perdent chacun de ½ à 2 postes. Ces retraits d'emplois s'ajoutent aux 822 suppressions d'emplois prévues pour la rentrée 2011 dans l'académie Nancy-Metz. Ces suppressions d'emplois avaient sévèrement touchées la Moselle. Une fois encore, la Moselle contribue pour une large part aux économies budgétaires : sur les 160 emplois d'AED supprimés, 79 le sont en Moselle ! Nous n'acceptons pas ces suppressions d'emplois qui feraient que de nombreux établissements se retrouveraient en grande difficulté à la rentrée pour assurer l'encadrement éducatif et la sécurité des élèves. Nous appelons l'ensemble des personnels et des parents d'élèves à se mobiliser contre ces projets et à se rassembler le jeudi 7 juillet à partir de 14h30 devant le Rectorat de l'Académie à Nancy.

Enfin, nous souhaitons souligner les conditions incroyables du déménagement du CIO METZ Roches vers le nouveau site de la rue François de Cures : transfert ou non des placards, questions en suspens des lignes téléphoniques et Internet... Avant les prochaines péripéties, une chose est certaine : l'accès des personnes handicapées qui était aisé au CIO METZ Roches y est quasiment impossible.